

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

COMPTE DE GESTION 2014

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2014 établi par Monsieur le Trésorier de Saumur, dont les résultats sont concordants avec le compte administratif 2013.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Municipal approuve le compte Administratif 2014 qui fait ressortir les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement	210 088.29 €	
Recettes de fonctionnement	269 573.56 €	
Excédent de l'exercice	59 485.27 €	
Excédent reporté	101 667.78 €	
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT		161 153.05 €
Dépenses d'investissement	283 322.55 €	
Recettes d'investissement	188 067.77 €	
Déficit de l'exercice	-95 254.78 €	
Excédent reporté	18 631.22 €	
DEFICIT GOLBAL DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT		-76 623.56 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Après avoir entendu le compte administratif 2014 ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

- Au titre des exercices antérieurs :
- **Excédent de 101 667.78 €**
- Au titre de l'exercice arrêté :
- **Excédent de 59 485.27 €**

SOIT UN RESULTAT A AFFECTER DE 161 153.05 €

Considérant pour mémoire que le montant du virement à la section d'investissement prévu au budget de l'exercice arrêté est de : 101 748 €

Besoin de financement de la section d'investissement hors restes à réaliser est de 76 623.56 €

Solde des restes à réaliser en investissement : - 2 260 €

Affectation obligatoire 78 883.56 €

Cette affectation sera inscrite au budget primitif de l'exercice au compte 1068 en recettes d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOpte le budget primitif** de la commune pour 2015 qui s'équilibre de la façon suivante :

- - en section de fonctionnement,
 - dépenses 347 697.00 €
 - recettes 347 697.00 €
- - en section d'investissement,
 - dépenses 271 473.00 €
 - recettes 271 473.00 €

VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 1%, les taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour 2015, à savoir :

- **Taxe d'habitation 9.49 %**
- **Taxe foncière (bâti) 14.01 %**
- **Taxe foncière (non-bâti) 36.44 %**

DELEGUES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote les délégués au sein des commissions communales suivantes, dont le Maire est Présidente de droit de chaque commission :

Commissions	Fonctions	Nommés
Bâtiments	Membres	Frédéric BRUNETEAU Benoît REYNOLD de SERESIN Jean-Paul TERRIEN Michaël DELAUNAY Thierry RAY Jérôme PINEAU Robert BEAUMONT Isabelle GRANDHOMME
Voirie	Membres	Didier CESBRON Robert BEAUMONT Michaël DELAUNAY Jean-Paul TERRIEN Rouchdy KAHLOUL Raymonde GUILBERT Benoît REYNOLD de SERESIN
Animations	Membres	Marie-Francoise MOINE Robert BEAUMONT Raymonde GUILBERT Malika MOREAU Jérôme PINEAU Michaël DELAUNAY Didier CESBRON Anne-Sophie DELARUE Thierry RAY Jean-Paul TERRIEN Frédéric BRUNETEAU Benoît REYNOLD de SERESIN Rouchdy KAHLOUL Isabelle GRANDHOMME
Bulletin communal et site internet	Membres	Marie-Francoise MOINE Jérôme PINEAU Rouchdy KAHLOUL Isabelle GRANDHOMME
Location salle des fêtes et Bancs et tables	Membre	Raymonde GUILBERT
Personnel	Membre	Jean-Paul TERRIEN
Matériel et véhicule communal	Membres	Jean-Paul TERRIEN Robert BEAUMONT Michaël DELAUNAY Didier CESBRON Benoît REYNOLD de SERESIN
Finances	Membres	Jean-Paul TERRIEN Robert BEAUMONT Thierry RAY Jérôme PINEAU
Logements communaux	Membre	Robert BEAUMONT

DELEGUES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote les délégués au sein des commissions intercommunales suivantes:

Commissions Intercommunales	Fonctions	Nommés
Communauté d'Agglomération S.L.D	Titulaire Suppléant	Laurence DELAUNAY Robert BEAUMONT
Unité Pédagogique Cizay-Courchamps	Titulaires Suppléants	Laurence DELAUNAY Raymonde GUILBERT Anne-Sophie DELARUE Michaël DELAUNAY Jérôme PINEAU Frédéric BRUNETEAU Rouchdy KAHOUL Thierry RAY
SIVM Montreuil Bellay	Titulaires Suppléants	Laurence DELAUNAY Thierry RAY Jérôme PINEAU Marie-Françoise MOINE
SIEML	Titulaire Suppléant	Jérôme PINEAU Jean-Paul TERRIEN
SMAEPA	Titulaire	Jean-Paul TERRIEN
Centre de Soins	Titulaire Suppléant	Raymonde GUILBERT Anne-Sophie DELARUE
Syndicat « La Gravelle »	Titulaire Suppléant	Didier CESBRON Robert BEAUMONT
Correspondant sécurité routière et défense		Michaël DELAUNAY

ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que celui-ci a fixé le nombre de membres élus au conseil d'administration du centre communal d'action sociale à quatre (délibération du 7/04/2014).

En conséquence, il convient de procéder à l'élection de ceux-ci, dans les conditions fixées par l'article L.123-6 et R123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles (scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste).

Après un vote du conseil municipal, les membres élus sont : M. CESBRON Didier, Mme MOINE Marie-Françoise, M. DELAUNAY Michaël et DELARUE Anne-Sophie.